
AVERTISSEMENT DES ÉDITEURS.

Nous avons d'abord annoncé que nous donnerions en un seul volume le tableau de tous les changemens qui ont eu lieu dans les colonies depuis que l'abbé Raynal a cessé d'écrire; mais l'auteur, en élaborant les nombreux et intéressans matériaux qu'il avait rassemblés sur cet objet, a reconnu l'impossibilité de les renfermer dans un seul volume, à moins de ne donner que des notions tout-à-fait superficielles et insuffisantes sur les colonies. Il s'est donc attaché à donner au supplément de l'*Histoire philosophique* tous les développemens qu'il a jugés propres à mieux faire connaître l'histoire des colonies, à tempérer la sécheresse des calculs ou des détails statistiques auxquels il a dû se livrer, et à établir de justes proportions entre le nouvel ouvrage et l'*Histoire philosophique*.

Le travail de M. Peuchet étant ainsi mis en harmonie avec son modèle, dont il est la suite et le complément, a produit deux volumes, qui forment les tomes xi et xii de l'*Histoire philosophique*. Nous nous plaisons à croire que le public nous saura quelque gré de cette augmentation, qui tourne tout entière à l'avantage de l'ouvrage. Les personnes qui, *jusqu'à ce jour*, ont souscrit à cette nouvelle édition, ne paieront pas ce douzième volume. Le seul désir de présenter un ouvrage complet nous a décidé à faire ce sacrifice.

ÉTAT ACTUEL DU COMMERCE DES DEUX INDES,

OUVRAGE FAISANT SUITE

A L'HISTOIRE PHILOSOPHIQUE
ET POLITIQUE

DE G. T. RAYNAL.

INTRODUCTION.

LE commerce n'est plus une profession obscure destinée à satisfaire l'ambition et la cupidité de quelques hommes actifs et entreprenans; il fait partie des ressources nationales: et l'étude de ses élémens comme de ses moyens de prospérité entre dans la science de l'administration des états et de la politique moderne. Cette importance explique l'intérêt qu'inspirent depuis un siècle les ouvrages consacrés à en simplifier les connaissances comme à en inspirer le goût et en étendre la sphère.

Tout a contribué à cette révolution dans la marche des idées et des intérêts des peuples. Les découvertes géographiques, les progrès de l'in-

dustrie, les rivalités des nations européennes, de nouveaux besoins sont venus soutenir et fortifier ce penchant aux relations commerciales qui forment aujourd'hui un lien général entre toutes les parties du globe.

Une philosophie sévère pourrait peut-être trouver une fâcheuse compensation des bienfaits du commerce dans les guerres qui en ont été la suite; dans cet amour du gain qui a enchaîné des peuplades entières aux vues mercantiles de quelques compagnies privilégiées, enfin dans ce trafic des esclaves dont avec tant de peine et de difficulté nous voyons aujourd'hui commencer l'abolition.

Sans doute tout n'est pas pur dans le principe moteur du commerce; des motifs peu dignes de notre estime souillent quelquefois des entreprises marquées au coin des plus habiles combinaisons; mais un grand résultat n'échappera pas aux yeux du philosophe judicieux: le commerce est enfant de la liberté, et par cela même intéressé à défendre sa mère et à en proclamer les droits partout où il porte son influence active. Le commerce a rompu le charme attaché au despotisme de la propriété; on a cessé de confondre le droit du propriétaire avec celui de maître des hommes, depuis qu'une carrière aussi vaste que celle du commerce a été ouverte au génie de l'indépendance et du travail. En vain de dangereuses méprises reportent dans les institutions politiques modernes ce système du droit exclusif des pro-

priétaires au partage de l'autorité législative; une force puissante, celle de la raison, appuyée des services rendus à la patrie par tous les genres d'industrie et par les prodiges du commerce, ramènera à la jouissance de tous des prérogatives dont, par une exception injuste, on a fait le droit du nombre favorisé.

Tel est donc un des bienfaits du commerce, qu'en égalisant autant qu'il est en lui les moyens de bonheur et d'aisance parmi les hommes, il influe encore sur leur existence politique en portant les mêmes principes de justice et d'égalité de partage dans la participation aux droits que réclame le mérite du travail et des services rendus à la société.

Et en effet, est-il un sujet de l'état plus intéressé que l'homme industriel, que l'agent du commerce, au repos et à la stabilité des états? Plus son existence est artificielle, et plus elle tient au repos public et au maintien sévère des lois. Où trouver des partisans plus zélés de l'ordre que ceux dont l'existence est tout entière dans le maintien de la tranquillité au-dedans et de la paix au-dehors? Le propriétaire terrier, confiant dans la nature de sa fortune, dans les ressources de ses domaines, craint peu les orages politiques; il ne semble tenir au souverain que par l'orgueil de son titre, par le caractère de la seigneurie de fait attachée à la possession territoriale. Le négociant, l'armateur, l'homme industriel, y sont liés par

l'intérêt de leur fortune et le besoin de soutenir leur famille et les charges de l'état.

On l'a dit : l'histoire de la propriété serait celle de la tyrannie, à commencer par les patriciens de l'ancienne Rome jusqu'aux exemples qu'elle a offerts dans nos temps modernes. Était-ce donc après de semblables leçons qu'on pouvait s'attendre à voir un tel système prédominer dans la législation du dix-neuvième siècle ? Et le commerce, l'industrie, ces instrumens de toutes les richesses, ces moyens de toutes les jouissances dont l'influence a agrandi le domaine de l'homme, pouvaient-ils s'attendre à l'exhérédation dont ils ont été frappés ? Le temps apprendra jusqu'à quel point la sagesse s'est égarée, et comment on a pu asseoir l'ordre sur une des bases dont la chute a entraîné de si violentes secousses.

Ces considérations ne sont point étrangères à l'objet qu'on se propose ici ; elles serviront d'explication à quelques doctrines que l'enchaînement des faits nous conduira à établir dans la suite. Il était juste de signaler d'avance à nos lecteurs qu'en donnant notre assentiment aux institutions politiques ou aux lois qui régissent quelques contrées de l'Europe, nous étions loin d'adopter le principe qui a concentré la prérogative civile, et les droits politiques, entre les mains de ceux pour qui les périls de l'état, la servitude ou l'essor des talens, la prospérité publique ou la ruine des fortunes ne sont que des accidens se-

condaires qui ne font qu'accroître leur suprématie territoriale ou fortifier leur orgueil. Ce contresens dans la législation moderne intéressait trop le commerce pour ne pas le signaler au début d'un ouvrage comme le nôtre, lorsque nous n'avons pas seulement pour objet de faire connaître ce qu'il est aujourd'hui, mais encore ses rapports avec la civilisation, et de montrer l'influence des gouvernemens sur les relations commerciales, et particulièrement celles que l'Europe entretient avec les deux Indes.

La tâche que nous nous sommes imposée ici se présente à nous avec une telle étendue, que nous sommes effrayés, nous l'avouons, de l'avoir entreprise. Les colonies, le commerce, les intérêts divers qui en résultent, les voies à suivre pour en tirer tout l'avantage possible, après les changemens qu'ont éprouvés les deux mondes ; la nécessité de guider le commerçant à travers un dédale d'institutions renversées ou reprises ; éparses dans le Nouveau et l'Ancien-Monde, ouvrent une carrière immense que complique encore la variété des opinions sur les droits et les prétentions des nations entre elles, sur ceux des peuples et des rois, des diverses classes de propriétaires ou de salariés de la société. L'histoire du commerce et la statistique de sa situation se composent aujourd'hui de tant d'éléments divers, que ce n'est qu'à l'aide de leur rapprochement qu'on peut en reculer les limites ou en étendre les connaissances.

Telle n'était pas la difficulté qu'eut à surmonter le savant auteur de *l'Histoire philosophique des deux Indes*. Tout était encore fixe au moment où il écrivait. Le gouvernement absolu régissait encore l'Europe et les colonies ; le commerce était soumis à des lois positives ou à des privilèges connus, et son histoire se trouvait tracée en quelque sorte par les progrès mêmes des établissemens à décrire. Un coup-d'œil sur l'aspect des choses montre combien nous sommes loin aujourd'hui d'une aussi grande uniformité dans la marche de nos recherches. Des états se forment, d'autres succombent à la vétusté ou aux folles mesures de leurs maîtres ; le commerce s'essaie sur des points où il suivait précédemment une routine consacrée ; là il espère, ailleurs il craint ; d'un côté la liberté semble lui promettre de nouveaux marchés, d'un autre le changement d'intérêts lui laisse peu d'espoir de voir sa prospérité s'étendre. Cependant, au milieu de cette confusion de vues et d'idées, l'industrie le presse ; ses progrès, en multipliant les produits au-delà des besoins des consommateurs, l'oblige à chercher de nouveaux débouchés. Mais, au lieu de les rencontrer, il ne trouve souvent que des peuples qui, précédemment habitués à lui demander ses marchandises, en fabriquent aujourd'hui, et les lui offrent même à des prix inférieurs aux siennes. Ainsi l'industrie manufacturière, premier aliment d'un grand commerce, est devenue par son extension et par son

universalité, si l'on peut parler ainsi, une des causes qui en changent les élémens, en le poussant à de nouveaux efforts ou à de nouveaux sacrifices.

Lorsque Raynal écrivait son éloquent ouvrage, il était loin de trouver une semblable difficulté. Le commerce se présentait à lui sous les formes les plus prospères : de riches colonies, une paix générale, et l'attention des hommes d'état dirigée vers les progrès des arts et de la civilisation. Maintenant les sources du commerce s'épuisent, et l'on semble vouloir déclarer la guerre à ces mêmes principes qui venaient à l'appui de ses moyens de prospérité !

C'est assez en dire pour montrer dans quelle différence de situation se trouve l'écrivain qui traite ce sujet aujourd'hui, et l'historien des deux Indes au moment où il prit la plume. Que de faits à saisir ! Quels aperçus fugitifs s'offrent à la réflexion ! Avec combien de prudence et de mesure doit-on flatter l'espoir du commerce et diriger ses spéculations !

Mais, quand nous parlons ici de cette langueur, notre attention s'éloigne de cette étonnante nation dont la politique comme l'industrie a résisté à toutes les attaques que la jalousie ou le besoin des autres nations lui ont suscitées ; heureux effets de cet esprit public, enfant et soutien de la liberté, sans lequel l'Angleterre, réduite au rôle d'un peuple asservi, n'aurait juste que ce qu'il

faudrait de force pour se tenir au rang des troisièmes puissances, privée qu'elle serait de ces domaines immenses qui égalent ses négocians aux souverains du monde !

L'examen de ce grand phénomène, fruit de la sagesse plus encore que du hasard, ne sera pas un des moindres sujets d'instruction dans notre ouvrage ; et nous pourrons, en suivant la trace de notre modèle, y dévoiler aux yeux du monde commerçant les prodigieux effets de l'ambition jointe à l'énergie du patriotisme et du goût pour les grandes opérations de commerce.

Un plus important sujet de méditation que notre prédécesseur n'a pu prévoir, et qui rend notre travail éminemment intéressant, ce sont les deux grands établissemens, l'un formé, l'autre qui se forme sur le continent de l'Amérique. Quels changemens ils ont déjà apportés et apporteront encore dans le commerce des nations continentales de l'Europe ! L'Amérique espagnole, par la nature de sa position et ses richesses, doit offrir de vastes dédommagemens aux pertes qu'elles ont faites ailleurs ; et, pour mieux en montrer la possibilité, nous nous attacherons à bien en faire connaître l'intérieur et l'essor que doivent donner à ses moyens les événemens remarquables qui s'y passent.

Mais, tandis que l'Amérique attire ainsi nos regards, nous devons aussi les diriger sur deux points placés en quelque sorte aux extrémités du globe,

afin de soutenir les efforts de notre industrie croissante, et de porter ses produits chez des peuples où ils trouveront encore des placements avantageux. La Cochinchine, pays dédaigné par la compagnie anglaise, mais fécond en ressources pour nous, semble tendre les bras au commerce français ; d'heureux essais viennent à l'appui de cet espoir, et la France pourra peut-être un jour compter cette riche contrée au nombre de celles qui favoriseront les spéculations de ses marchands.

Cependant l'instant approche où une révolution d'une autre espèce peut donner une nouvelle vie à notre commerce et à celui de l'Europe, et où cette surabondance de produits dont nous parlions trouvera un marché, et ne sera plus un fardeau plutôt qu'une richesse pour ses industrieux possesseurs.

La Turquie d'Europe est ce marché ; c'est dans les îles de Chypre, de Rhodes, de Candie, de l'Archipel ; c'est dans les riches contrées de l'Asie mineure que la population européenne doit refluer avec les besoins et les ressources qui l'accompagnent. Une puissance rivale mine et sape l'empire de Constantinople ; sa chute est prévue, et avec elle les grands résultats qu'il faut se hâter d'en faire naître. Des peuplades rendues à la liberté, d'autres gouvernées par des lois plus humaines, par des hommes moins barbares, des communications établies dans ces belles provinces où l'on ne peut aujourd'hui marcher que sous

la protection achetée d'avidés pachas, doivent faire une mémorable époque dans l'histoire du commerce. L'Angleterre, ennemie seule de cette révolution, l'Angleterre y opposerait de vains obstacles, si, au lieu de laisser une ou deux puissances l'effectuer à leur avantage, une coalition sagement combinée l'entreprendrait au profit de l'Europe entière. On a vu quelquefois une ambition trompeuse et trompée suggérer des mesures de conquêtes, pourquoi ne serait-il pas permis d'en tenter une aujourd'hui qui rendrait à la civilisation, au commerce, aux arts, le plus beau et le plus malheureux pays du monde? Pourquoi ne ferait-on pas par ces grands motifs ce qu'on a essayé pour de moins grands intérêts? Les peuples ont aussi leurs droits; et l'on aime à croire qu'en reprenant ces anciens domaines des nations de l'Occident, on n'oubliera pas que c'est pour les hommes laborieux, utiles, industriels, et non pour quelques puissans seulement, que ce grand événement s'effectuerait.

Mais nous anticiperions sur ce que nous avons à dire dans la suite, si nous pouissions plus loin ces aperçus; ils suffisent pour attester au lecteur que la situation des choses donne à l'histoire du commerce des deux Indes une importance et des difficultés qu'elle n'avait pas vers la fin du siècle dernier; ils prouvent aussi que, pour en mieux saisir les traits et les résultats, nous avons besoin d'attacher nos regards un moment sur la situa-

tion actuelle des états de l'Europe à qui la guerre et le commerce ont laissé des possessions coloniales.

On jugera de leur importance par le tableau du produit que l'Europe en retire, et des avantages proportionnés dont elles font jouir leurs possesseurs.

Qu'on ne s'attende pas cependant à trouver dans cette analyse la précision d'un calcul arithmétique; c'en est un d'appréciation, mais suffisant néanmoins pour se former une idée de ce que peuvent être les richesses coloniales distribuées dans les milliers de canaux où elles circulent.

Remarquons que, pour être justes appréciateurs dans ce résultat, nous ne devons pas rechercher seulement ce qui revient aux métropoles par leurs colonies, mais encore ce que les colonies font produire aux métropoles. Cette réciprocité double les avantages des possessions coloniales. En effet, tout ce qu'elles demandent à la métropole, et la forcent par l'attrait des bénéfices et des échanges d'ajouter à ses produits et à ses travaux, sont des valeurs nouvelles que les colonies versent dans son sein. Ainsi, lorsqu'une d'elles livre à la mère-patrie cent millions de denrées pour une valeur de cinquante millions qu'elle en reçoit, le résultat de cet échange, produit par l'intermédiaire de la colonie, n'équivaut pas seulement à cent millions, mais à cent cinquante, parce qu'elle a commandé à la métropole un travail de cinquante millions

qui, sans elle, n'aurait pas eu de consommateurs, et par conséquent n'aurait pas existé.

Il est donc vrai que les colonies et les métropoles réagissent utilement les unes sur les autres; que les premières, en offrant des consommateurs aux secondes, y excitent l'industrie et offrent des salaires au travail; qu'ainsi, pour bien apprécier les colonies, il faut tenir compte de cette double action. On peut même aller plus loin; car, regardant toute colonie, une fois qu'elle est formée, sous quelque régime qu'elle existe, comme un nouvel état habitué aux jouissances de l'Europe, on doit, dans l'estimation qu'on en fait, faire entrer même celles qui ont cessé d'appartenir à la métropole, et qui ne tiennent à elle que par le grand lien du commerce, qui unit toutes les nations. Ainsi les États-Unis, quoique séparés et indépendans de l'Angleterre, ne cessent pas d'entrer dans l'ordre colonial de l'Europe comme formés par elle, consommant un grand nombre de ses produits, et lui restant attachés par des rapports que le changement de la domination politique n'a pu détruire.

Il résulte de ces considérations deux vérités importantes au commerce: l'une que, dans la perte que quelques états ont faite de leurs colonies ou de quelques-unes d'elles, le dommage n'a pas été seulement d'être privés des riches produits qu'ils en tiraient, mais encore des débouchés qu'elles offraient aux produits de leur industrie; en second

lieu, que cette dernière perte n'est pas totale, et que, tous les genres d'industrie ne pouvant pas, avec un égal avantage, s'établir partout, l'Europe trouve toujours dans les établissemens coloniaux des débouchés, lorsque ces établissemens n'ont point passé sous une domination étrangère et exclusive, mais ont subi quelque révolution qui les a rendus indépendans comme les États-Unis, Saint-Domingue, et les colonies espagnoles d'Amérique.

Cherchons donc à apprécier les avantages des colonies relativement à l'Europe par l'estimation des valeurs qu'elles mettent dans le commerce et qu'elles offrent aux divers genres de consommateurs. Quoiqu'un pareil tableau ne puisse être d'une exactitude parfaite, nous le répétons, il n'en offrira pas moins l'état probable des possessions coloniales envers l'Europe, et celui de l'Europe envers elles.

Le Portugal retire de toutes ses colonies une valeur de 80,000,000 de francs; les métaux et les diamans entrent dans cette somme pour 35,000,000; il envoie dans les colonies en marchandises de son crû pour 10,000,000. On sait que les diamans et les métaux sont le produit de la souveraineté, c'est-à-dire qu'ils ne sont mis dans la circulation que par l'entremise du gouvernement. Les marchandises portugaises entrent dans ce commerce pour un peu moins d'un quart, c'est-à-dire comme 1 est à $4\frac{1}{8}$. *

* Nous devons observer que, quels que soient les morcellemens ou

La Hollande ne reçoit de ses colonies de l'Inde, après le paiement des frais de la souveraineté, que 7,000,000. On sait que dans un espace de dix ans les ventes de la compagnie hollandaise se sont élevées annuellement à une somme de 42,000,000; mais on ignore à quelle somme de marchandises cette vente pouvait correspondre, parce que ses produits se composent de plusieurs branches, et parce qu'aussi la Hollande, unissant la souveraineté au commerce, la force à l'industrie, comprend dans cette somme les produits d'arrangemens faits avec de petits princes qui lui cèdent à très-bas prix des objets qu'elle vend fort cher en Europe. Il est connu que, dans l'espace de quatorze ans, la Hollande exporta aux Indes une somme métallique de 146,000,000; elle retirait de ses possessions au Cap de Bonne-Espérance, de Surinam, de Curaçao et Saint-Eustache, pour une valeur de 15,000,000 de francs.

L'Angleterre entre pour la moitié des envois que le Portugal fait au Brésil, même depuis l'établissement de la cour de Lisbonne dans cette colonie: cette moitié peut s'élever à une somme de 10,000,000 de francs. Le Canada lui produit 38,000,000; Terre-Neuve et les pêcheries

soissions politiques d'un état, il est possible de les considérer en masse pour apprécier sa richesse coloniale, lorsque ses parties démembrées sont restées indépendantes ou sous deux fractions du même gouvernement, tel qu'est le Portugal aujourd'hui, divisé en deux grands sièges de la souveraineté.

UNIVERSIDAD DE MEXICO
BIBLIOTECA DE LA FACULTAD DE ECONOMIA

40,000,000; l'Inde, tous frais payés, 40,000,000, en y comprenant la moitié de cette somme apportée annuellement par les employés de la compagnie des Indes; la valeur des marchandises anglaises portées dans l'Inde, 60,000,000; ajoutons à ces résultats considérables ceux du commerce d'Inde en Inde, de la mer Rouge et du golfe Persique, qu'on ne peut évaluer à moins de 50,000,000.

L'Angleterre fait un très-grand commerce avec les États-Unis; il offrait en 1801 une exportation pour cette partie du monde qui s'est élevée à 155,000,000, et en recevait pour 45,000,000 en marchandises du pays; des îles anglaises des Antilles, 150,000,000; la traite 15,000,000; le commerce avec le continent espagnol 50,000,000.

La France n'a jamais regardé comme d'un revenu avantageux sous le rapport commercial les établissemens des Ile-de-France et de Bourbon; nos comptoirs de l'Inde même ne jetaient pas dans la circulation des valeurs au-dessus des frais qu'ils entraînaient; mais Cayenne, donnait 50,000,000; Terre-Neuve 7,000,000; et Saint-Domingue, la Guadeloupe, la Martinique, 250,000,000.

La France consommait pour 150,000,000 de denrées coloniales; elle revendait le reste. L'étendue de cette revente faisait pencher en sa faveur la balance du commerce qu'elle obtenait annuellement, et qui allait à la somme de 40,000,000.

L'Espagne retirait de ses colonies, en mé-